

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### VALOA PART C (Capitalisation) FR0013234077

FIA soumis au droit français  
Ce FCP est géré par CA Indosuez Gestion

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La classification AMF du FIA est : Obligations et autres titres de créance internationaux.

Le FIA a pour objectif d'offrir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette annualisée supérieure à celle de l'indice €STR Capitalisé + 2%, via une sélection de titres obligataires détenus en direct ou via des OPC.

Le gérant aura recours à une gestion active et discrétionnaire.

L'indice €STR Capitalisé représente le taux de référence pour les transactions au jour le jour effectuées sur le marché interbancaire dans la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne.

Le FIA a pour objectif d'acquérir, en direct, des titres obligataires et de privilégier la conservation de ceux-ci jusqu'à leur échéance.

En outre, à titre de diversification, le FIA pourra investir dans des OPC de classification monétaire ou obligataire.

Le FIA est investi jusqu'à 100% de son actif net aux produits de taux dont monétaires de toutes zones géographiques.

Le Fonds pourra également être exposé à des obligations Convertibles Contingentes du secteur financier, dans la limite de 20% de son actif net.

La sensibilité du portefeuille aux produits de taux se situera dans une fourchette comprise entre -2 et 8.

Le FIA pourra être exposé aux titres à haut rendement (« *High Yield* »), à caractère spéculatif jusqu'à 100% de son actif net.

Le FIA pourra être exposé au risque de change dans la limite de 20% de l'actif net.

Le FIA sera exposé jusqu'à 10% de l'actif net aux marchés des pays émergents.

Le FIA ne sera pas exposé au marché des actions.

Le Fonds peut utiliser des instruments financiers à terme à des fins d'exposition et/ou de couverture.

L'exposition directe et indirecte du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme ne dépassera pas 200%.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées à 12 heures 30 (CET) la veille du jour d'établissement de la valeur liquidative (J) auprès de CACEIS Bank. Ces demandes sont exécutées sur la base de la valeur liquidative établie chaque vendredi (J). Les règlements sont effectués à J+2 (jours ouvrés).

Recommandation: Ce FIA pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,  
  
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce FIA reflète principalement l'exposition aux marchés de taux.

**L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.**

Risque(s) important(s) pour le FIA non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de crédit :** Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur public ou privé ou de défaut de ce dernier, en raison notamment de l'investissement en titres à haut rendement, à caractère spéculatif.

**Risque lié à l'utilisation de dérivés :** Il s'agit du risque d'amplification des pertes dû au fait de recourir à des instruments financiers à terme tels que les contrats futurs et/ou options.

**Risque de liquidité :** Lorsqu'une part des investissements du FCP est réalisée dans des instruments financiers susceptibles d'avoir un niveau de liquidité faible dans certaines circonstances, la valeur liquidative est susceptible de diminuer.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre FIA.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

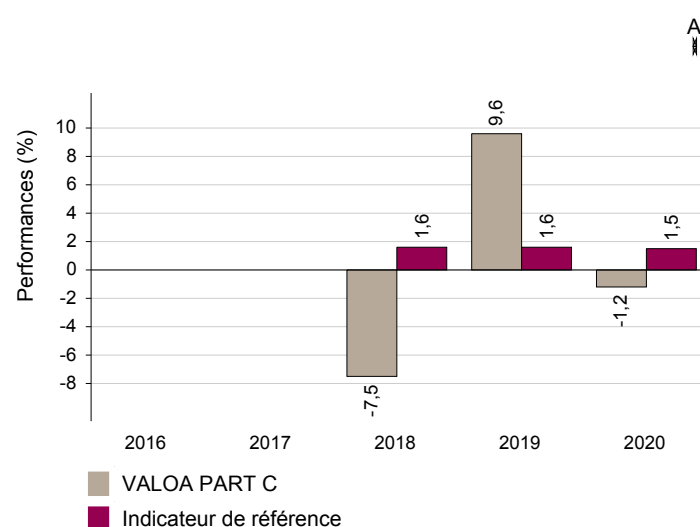
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	6,50%
<b>Frais de sortie</b>	1,50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le FIA sur une année	
<b>Frais courants</b>	1,01%
Frais prélevés par le FIA dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

**Pour plus d'information sur les frais du FIA, veuillez vous reporter à la rubrique intitulée "Frais et commissions" du prospectus.**

## PERFORMANCES PASSÉES



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FIA.

Date de création du FIA : 21 avril 2017

Date de création de la part : 21 avril 2017

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : €STR Capitalisé + 2%.

A : A compter du 01/01/2021, l'indice EONIA est remplacé par l'€STR dans la composition de l'indicateur de référence.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Pour plus d'information sur les souscripteurs concernés, veuillez-vous reporter au paragraphe intitulé « Souscripteurs concernés » du prospectus.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès du service Communication clientèle de CA Indosuez Gestion - 17, rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris - Email : indosueze gestion@ca-indosuez.fr.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de CA Indosuez Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La Société de Gestion CA Indosuez Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.